



Communiqué du CMF

Le Conseil du Marché Financier (CMF) porte à la connaissance du public la parution d'un guide dédié aux Fonds d'Investissement Spécialisés (FIS).

Pour accéder à ce guide, nous vous invitons à vous rendre sur notre site web officiel en utilisant le lien suivant : [Guide relatif aux FIS](#)

Ce guide s'adresse tout particulièrement aux professionnels évoluant dans le secteur du capital investissement, mais il est également destiné à toute personne désireuse de mieux appréhender les FIS.

Le guide en question représente une ressource dynamique qui évolue en permanence pour demeurer actuel et pertinent. Dans un souci d'amélioration continue, le CMF invite vivement les divers intervenants du secteur du capital investissement à poser leurs interrogations et à partager leurs avis et suggestions. Cette démarche collaborative vise à enrichir constamment le guide et à le maintenir à jour, de manière à mieux répondre aux besoins changeants de la communauté concernée et à favoriser un environnement d'investissement informé et performant.